



CENTRE GOUVERNEMENTAL
DE CYBERDÉFENSE

PS-04(02)

Opérations automatisées

Juill. 2026

PS

Sécurité du personnel (vérifications, accès, etc.)

Personnel Security

PS-04(02) – Opérations automatisées (PbMM)

Énoncés :

Utiliser des [Affectation : mécanismes automatisés définis par l'organisation] pour [Sélection (un choix ou plus) : informer [Affectation : personnel ou rôles définis par l'organisation] des mesures de cessation d'emploi; désactiver l'accès aux ressources des systèmes].

Responsable : Aucun

Discussion :

Dans les organisations qui comptent un grand nombre d'employées et employés, le personnel qui doit être mis au courant des mesures associées à la cessation d'emploi d'une ou un employé ne reçoit pas toujours les notifications appropriées ou ne les reçoit pas dans des délais opportuns. Des mécanismes automatisés peuvent être utilisés pour envoyer des alertes ou des notifications automatiques au personnel ou aux rôles de l'organisation lorsque des personnes font l'objet d'une cessation d'emploi. Ces alertes ou notifications peuvent être acheminées de différentes façons, que ce soit par téléphone, par courriel, par message texte ou par l'entremise d'un site Web. Des mécanismes automatisés peuvent également être employés pour désactiver rapidement et entièrement l'accès aux ressources des systèmes lors de la cessation d'emploi d'une ou un employé.